

Le Principal

Aux

Responsables des Candidats  
à la Section Sportive

Objet : Inscription au repas du **Mercredi 18 avril 2018 pour les 6<sup>e</sup> – 5<sup>e</sup>**

Collège Jehan Le  
Pôvre moyne

Dossier suivi par  
M. BRULIN  
Principal  
Téléphone  
02 35 57 85 10  
Fax  
02 35 57 85 19  
Mél.  
0760108e@ac-rouen.fr

Avenue Louis Savoye  
BP 50  
76460 SAINT VALÉRY EN CAUX

Madame, Monsieur,

Vous avez la possibilité de déjeuner au collège lors de la première sélection (tests sportifs) qui a lieu le 18 avril 2018.

Pour vous inscrire à ce repas, il vous suffit de compléter et de nous retourner avec la fiche de candidature, le coupon-réponse ci-dessous.

**Aucune inscription par téléphone ne sera prise en compte, de même qu'IL SERA IMPOSSIBLE DE S'INSCRIRE LE JOUR DE LA SÉLECTION.**

Vous veillerez tout particulièrement à préciser le nombre de personnes déjeunant au collège (le candidat doit être pris en compte).

**Le repas s'élève à 4,34 € par personne. Le règlement se fera par chèque bancaire à l'ordre du Collège de St Valéry en Caux, et sera joint au coupon-réponse (OBLIGATOIRE).** En cas de désistement, les repas réservés ne seront pas remboursés sauf cas de force majeure.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

P. BRULIN

---

## INSCRIPTION AU REPAS du 18 AVRIL 2018 pour les 6<sup>e</sup> - 5<sup>e</sup>



Nom et prénom du candidat : \_\_\_\_\_

Classe (à la rentrée prochaine) : \_\_\_\_\_

Nombre de repas : \_\_\_\_\_ x 4,34 € = \_\_\_\_\_

Date :

Signature :